

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

22356466

Déposé
06-09-2022

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0861153429

Nom(en entier) : **AQUATIC SCIENCE**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Parc Ind. des Hauts Sarts, 3e av 1 bte 9
: 4040 Herstal**Objet de l'acte :** CAPITAL, ACTIONS

D'un acte reçu par Maître Jean-Michel GAUTHY, Notaire à la résidence de Herstal, exerçant sa fonction dans la SRL « GAUTHY & JACQUES – Notaires Associés » ayant son siège à Herstal, rue Hoyoux, 87, en date du 5 septembre 2022, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « AQUATIC SCIENCE » ayant son siège à 4040 Herstal, Parc Industriel des Hauts Sarts, Troisième Avenue, numéro 1/9.

L'assemblée se déclare valablement constituée et prend les résolutions suivantes :

I- REDUCTION DE CAPITAL PAR AMORTISSEMENT DE PERTES

L'assemblée décide de réduire le capital à concurrence de trois millions deux cent trente et un mille deux cent septante-trois euros (3.231.273,00 €) pour le ramener de quatre millions neuf cent trente-sept mille quatre cent soixante-cinq euros vingt-sept cents (4.937.465,27 €) à un million sept cent six mille cent nonante-deux euros vingt-sept cents (1.706.192,27 €) par amortissement à due concurrence de la perte reportée telle qu'elle figure dans les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021, approuvés par l'assemblée générale du 3 juin 2022, sans annulation d'actions.

II MODIFICATIONS AUX STATUTS

En conséquence du point qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 5 §1er des statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

« § 1. Le capital est fixé à un million sept cent six mille cent nonante-deux euros vingt-sept cents (1.706.192,27 €), représenté par deux mille neuf cent deux (2.902) actions sans mention de valeur nominale, représentant chacune un/ deux mille neuf cent deuxième (1/2.902e) de l'avoir social. Les deux mille neuf cent deux (2.902) actions sont réparties en 249 actions de classe A, 1.066 actions de classe B et 1.587 actions de classe C. Les actions des différentes classes jouissent des mêmes droits, sauf ce qui est prévu aux présents statuts. »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

délivré avant enregistrement dans le seul but d'être déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise.

Jean-Michel GAUTHY, notaire associé de la SRL « GAUTHY & JACQUES, Notaires Associés », ayant son siège à 4040 Herstal, Rue Hoyoux, 87.

Acte et documents déposés au greffe en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition de l'assemblée comprenant les procurations.
- la coordination des statuts.